

PROJET DE L'ASSOCIATION

Les questions, les difficultés posées par l'éducation comme les réponses apportées par les acteurs du système éducatif (...) concernent l'ensemble de la communauté éducative et, plus généralement, l'ensemble de la société pour ce qui est de la définition des valeurs à prôner, diffuser et faire vivre au quotidien.

Or, nombreux sont ceux qui, dans leur quotidien, familial ou professionnel, sont déstabilisés, embarrassés voire angoissés par les difficultés que l'on rencontre aujourd'hui dans l'éducation, l'accompagnement des enfants, des personnes en « difficulté ». (...) Ce sentiment d'impuissance est d'autant plus difficile à vivre que notre société moderne est en perpétuelle recherche de responsables, de coupables.(...)

« Le jour viendra où tous les discours politiques se résumeront à parler d'éducation » disait Nietzsche.

Si nous n'en sommes pas encore là, force est de constater que le monde de l'éducation, dans son acception la plus large, est très souvent mis en cause et que chacun, à son niveau, se sent impliqué et parfois responsable.

A nous de faire en sorte que ce sentiment soit libérateur, qu'il permette à chacun de contribuer à relever le défi. (...) Nous considérons que les ressources nécessaires sont disponibles, dans la diversité des connaissances actuelles, mais aussi dans les réflexions et les pratiques des professionnels, comme dans celles des familles, des citoyens.

Aussi, notre ambition est de contribuer à la valorisation des acteurs et des structures de l'éducation, au développement de leurs compétences individuelles et collectives et à la mise en synergie des actions éducatives.

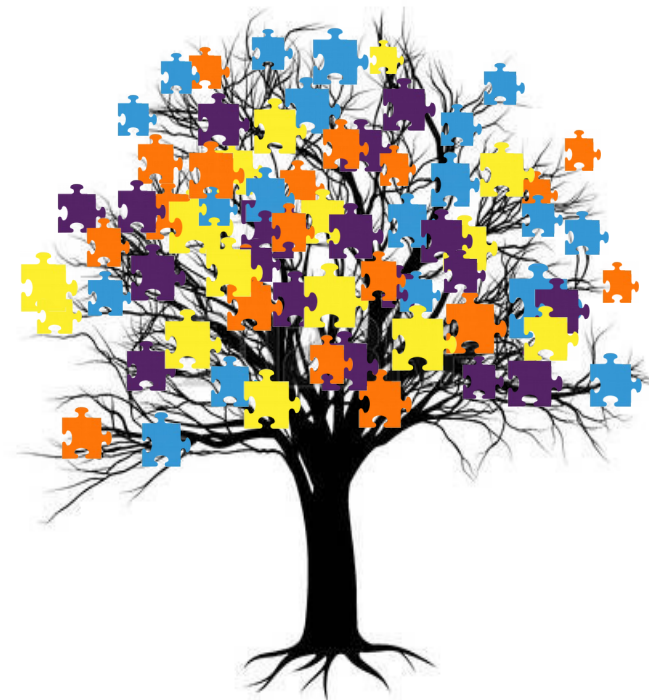
Animateurs, éducateurs (sportifs, techniques, spécialisés, de prévention...), parents, enseignants, ATSEM, personnels de service en structure éducative, maisons de retraite, personnels soignants, assistants sociaux, bénévoles associatifs, parents, enfants et jeunes eux-mêmes.

BUT DE L'ASSOCIATION

Formaliser et structurer un véritable réseau des acteurs de l'éducation pour la mutualisation des compétences, des expériences, des questionnements... en dépassant les frontières actuellement posées entre les secteurs professionnels œuvrant pour l'enfance et la gérontologie, le loisir, l'éducatif et le social, le professionnel, le familial et le bénévolat...

***Mouvement laïque d'éducation populaire,
nous nous inscrivons dans une démarche d'éducation mutuelle
et solidaire tout au long de la vie.***

RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ÉDUCATION ET EN ACTION SOCIALE



Respire
un réseau d'éducation

<http://www.respire-formation.fr>
respirecentre@orange.fr
06 86 74 07 71

27 RUE ANDRÉ BOULLE 41000 BLOIS

RESPIRE est un réseau de structures et d'acteurs éducatifs qui regroupe une vingtaine de structures : des associations de parents, des structures de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance, des acteurs de l'éducation nationale, des structures d'animation, de promotion de la santé, sportives ainsi que des collectivités territoriales.

L'ASSOCIATION SE STRUCTURE AUTOUR DE TROIS ACTIVITÉS PRINCIPALES

Nos approches et ingénieries s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire et dans une approche partenariale. Elles ont systématiquement pour objectif le développement de l'autonomie des structures et des acteurs car nous considérons que cette autonomie est un facteur du développement qualitatif de l'action éducative locale.

Réseau d'acteurs du système éducatif, elle coordonne l'animation de projets tels que :

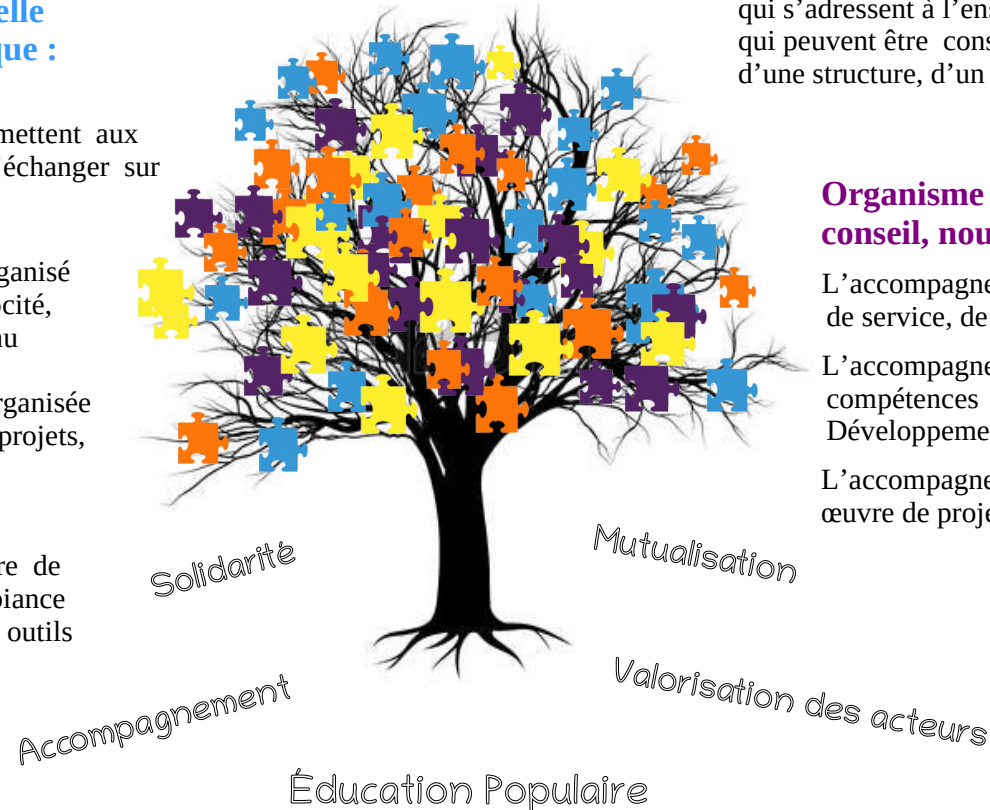
- Les journées « Regards croisés... » qui permettent aux acteurs éducatifs, dans toute leur diversité, d'échanger sur des problématiques communes
- Un programme de formations continues, organisé dans une approche de mutualisation et de réciprocité, défini et animé par les différents acteurs du réseau
- Une formation pour les animateurs d'été organisée dans un esprit d'échange de pratiques et de projets, animé par les structure du « réseau animation ».
- Des « ateliers citoyens », ouverts à tous, où les acteurs peuvent débattre de sujets de société, dans un espace et une ambiance convivial qui permet également de découvrir des outils d'animation de débat.

Organisme de formation professionnelle, elle propose :

- Des formations diplômantes préparant au **CP JEPS** Animateurs d'Activités et de la Vie Quotidienne, **BP JEPS** Loisirs Tous publics, **DE JEPS** Développement de Projets Territoires et Réseaux et au **DES JEPS** Directeur de structures, de projets.
- Des formations continues inter-entreprises ou intra-entreprises qui s'adressent à l'ensemble des acteurs du système éducatif et qui peuvent être construites en fonction des besoins spécifiques d'une structure, d'un public ou d'un projet.

Organisme d'accompagnement et de conseil, nous intervenons dans :

- L'accompagnement à l'élaboration de projets éducatifs, de service, de structure, pédagogiques...
- L'accompagnement à l'élaboration de diagnostics compétences et l'élaboration de Plan de Développement de Compétences
- L'accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement



Adhérer à RESPIRE, c'est :

- Soutenir un projet d'éducation populaire et le projet de l'association, contribuer à son développement au niveau local, mais aussi, permettre à RESPIRE d'être reconnu par les institutions et lui donner de l'influence pour peser sur les politiques territoriales (locales, départementales et régionales)
- Participer aux activités du réseau pour développer son propre réseau, s'inscrire dans une démarche de coéducation et affirmer que la mise en synergie des actions éducatives locales est un gage de développement de la qualité de l'action éducative
- Bénéficier des compétences et des actions du réseau et enrichir celles-ci par l'apport de ses compétences et de ses projets, dans une démarche de mutualisation et de réciprocité.

Etre adhérent à RESPIRE, c'est bénéficier :

- De la richesse d'un réseau pluri-sectoriel, de ressources diversifiées pour la mise en œuvre de projets,
- Des compétences du réseau et des salariés de l'association,
- D'un soutien dans le développement qualitatif de l'action éducative locale
- D'un porte-parole reconnu auprès des partenaires institutionnels
- D'un accès aux formations diplômantes et non diplômantes, à un tarif préférentiel
- D'interventions spécifiques, d'accompagnement et/ou de conseil, à des tarifs « adhérents ».
- De la mise à disposition de salles de réunions, de matériels pédagogiques, des ressources de l'association

L'adhésion à RESPIRE

L'adhésion à RESPIRE est avant tout un acte moral et militant. Vous adhérez à un projet et aux valeurs qu'il porte et non à une structure, à des actions. Pour cela, trois possibilités :

Vous participez activement aux activités du réseau et ne payez pas de cotisation. Votre adhésion au réseau doit alors se concrétiser par :

- Une officialisation de l'adhésion de votre structure, service ou collectivité grâce au bulletin ci-joint,
- Une présence régulière d'au moins un salarié ou d'un bénévole aux réunions et aux actions du réseau

En contrepartie, vous bénéficiez de tous les avantages accordés aux adhérents, listés ci-dessus.

Votre adhésion est également valorisée sur l'ensemble des outils de promotion des activités du réseau des acteurs du système éducatifs (les actions de formation professionnelle et d'accompagnement/conseil ne sont pas concernées).

Vous payez une cotisation dont le montant est fixé en Assemblée Générale.

Structure sans salarié : 20.00 €
Structure de 1 à 10 salariés : 100.00 €
Structure + de 10 salariés : 500.00 €

En contrepartie, vous bénéficiez de tous les avantages accordés aux adhérents, listés ci-dessus. Votre adhésion est également valorisée sur l'ensemble des outils de promotion des activités du réseau des acteurs du système éducatifs (les actions de formation professionnelle et d'accompagnement/conseil ne sont pas concernées).

Vous n'avez pas la contrainte de participer aux différentes réunions de construction des activités Du réseau, ni de les animer.

Les adhésions de soutien sont également possibles pour les associations, structures ou collectivités qui se reconnaissent dans nos valeurs et soutiennent notre projet, le montant de la cotisation de soutien est laissé à votre appréciation, elle peut être symbolique.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

À retourner complété, signé, à RESPIRE,
27 rue André Boulle 41000 Blois
accompagné de votre règlement le cas échéant

Nom de la structure :

Adresse postale :

Nom du Représentant de la structure :

Fonction :

Téléphone :E-Mail :

Coordonnées du correspondant en charge des relations avec RESPIRE :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse postale si différente de la structure :

Téléphone fixe : Portable :

E-Mail :

Je soussigné(e),en qualité de.....
demande l'adhésion de la structure citée ci-dessus à l'Association RESPIRE dont j'ai pris connaissance du projet et des conditions d'adhésion. Cette adhésion se concrétise par :

(cocher la ou les case(s) correspondant à votre choix)

- La participation d'un représentant de la structure aux activités du réseau
- Le règlement de la cotisation annuelle :
 - Structure sans salarié : 20.00 €
 - Structure de 1 à 10 salariés : 100.00 €
 - Structure + de 10 salariés : 500.00 €
- Le versement d'une adhésion de soutien de

A

Le..... Signature :

**RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN
ÉDUCATION ET EN ACTION SOCIALE**

27 RUE ANDRÉ BOULLE 41000 BLOIS—06 86 74 07 71 - respirecentre@orange.fr
N° SIREN : 502 244 718 - Enregistré sous le numéro 24 41 00891 41 auprès de Monsieur le Préfet de la région
Centre